



**DECISION DE DELEGATION DE COMPETENCE ET DE SIGNATURE DU GOUVERNEMENT DE
LA COMMUNAUTE FRANÇAISE**

NUMERO UNIQUE D'IDENTIFICATION : AD-GOV-1401

I. Cadre de la décision

☒ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française (*Précisez les articles justifiant la décision*) :

- Article 40, §1^{er}, alinéa 2 et §4
- Article 41

☒ Autre(s) texte(s) juridique(s) (*Précisez les articles justifiant la décision*) :

- Article 9, §2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 septembre 2024 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement de la Communauté française

☐ Acte de délégation préalable (*Si la délégation est donnée en vertu d'un acte de délégation préalable, indiquer les références de celui-ci ainsi que les dispositions qui autorisent une délégation en cascade*) :

II. Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : le Gouvernement de la Communauté française représenté par l'ensemble des Ministres :
 - Madame Elisabeth DEGRYSE, Ministre-Présidente et Ministre du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones ;
 - Madame Valérie GLATIGNY, Première Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale ;
 - Madame Valérie LESCENIER, Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Aide à la Jeunesse et des Maisons de Justice ;

- Madame Jacqueline GALANT, Ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias ;
- Monsieur Adrien DOLIMONT, Ministre de la Recherche ;
- Monsieur Yves COPPIETERS, Ministre de la Santé, des Droits des Femmes et de l'Egalité des Chances

B. Le subdélégué qui reçoit délégation

- Entité : Secrétariat général du Ministère de la Communauté française
- Rang et/ou fonction : Directrice générale adjointe f.f. du Service général de Coordination et d'Appui
- Nom et prénom : DEMEESTER Catherine

III. Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez-la ou (les) compétence(s) déléguée(s).

*Distinguez chaque compétence selon qu'elle a des effets **internes** (tableau 1) ou **externes** (tableau 2), c'est-à-dire qu'elle affecte les tiers à l'administration.*

TABLEAU 1 : compétences à effets **internes**

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet INTERNE
/	/

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE
Article 40, §1 ^{er} , alinéa 2 et §4 de l'AGCF du 03/09/2020	Compétence pour prendre les mesures et décisions ayant trait à l'exécution (fonctionnaire dirigeant) du marché public, à l'exception des moyens d'action du pouvoir adjudicateur prévus aux articles 47 et 48 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics.
- Article 41, §1 ^{er} de l'AGCF du 03/09/2020 - Article 9, §2 de l'AGCF du 19/07/2024	Compétence pour approuver les modifications du marché fondées sur l'article 38 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 (les clauses de réexamen figurant dans le CSC), à l'exception de celles fondées sur les articles 38/1, 38/2, 38/4, 38/9, 38/10, 38/11 et 38/12 du même arrêté.

Article 41, §2 de l'AGCF du 03/09/2020	Compétence pour approuver les modifications du marché fondées sur l'article 38/7 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 (qui figure dans le CSC), à l'exception de celles fondées sur les articles 38/3, 38/5, et 38/8 du même arrêté.
--	--

IV. Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

En cas d'absence du subdélégué, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°1 :

- Entité :
- Rang et/ou fonction :
- Nom et prénom :
- Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégué et du suppléant n°1, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°2 :

- Entité :
- Rang et/ou fonction :
- Nom et prénom :
- Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégué et des suppléants n°1 et n°2, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°3 :

- Entité :
- Rang et/ou fonction :
- Nom et prénom :
- Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégué et des suppléants n°1, n°2 et n°3, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°4 :

- Entité :
- Rang et/ou fonction :
- Nom et prénom :

- Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

V. Précisions complémentaires

Indiquez, le cas échéant, d'autres informations utiles à la clarification des attributions déléguées.

Le présent acte est adopté dans le cadre du marché public de services portant sur des prestations de gardiennage d'implantations administratives et de Cabinets ministériels dépendant de la Communauté française ainsi que lors d'événements sportifs ou de promotion du sport organisés par la Communauté française, passé par la Communauté française (MP5464).

La subdélégation vaut pour les lots 1 à 6 du marché public.

La subdélégation couvre également le cas où l'avis du Gouvernement est requis dans l'hypothèse de services supplémentaires de plus de vingt-cinq pour cent du marché (lot) initial visé à l'article 9, §2 de l'AGCF du 19 juillet 2024.

VI. Durée de la délégation

A défaut de préciser la date d'entrée en vigueur de l'acte de subdélégation, celui-ci sera réputé entré en vigueur à dater de sa signature.

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin (facultatif) : fin effective de chaque lot concerné

VII. Demande éventuelle d'un rapport relatif à l'exercice des compétences déléguées

Indiquez, le cas échéant, les modalités selon lesquelles le subdélégataire devra rendre compte de l'exercice de compétences déléguées.

Date et signature de la Ministre-Présidente et Ministre du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones	18 avril 2025 Elisabeth DEGRYSE
Date et signature de la Première Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale	18 avril 2025 Valérie GLATIGNY
Date et signature de la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Aide à la Jeunesse et des Maisons de Justice	18 avril 2025 Valérie LESCENIER
Date et signature de la Ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias	18 avril 2025 Jacqueline GALANT
Date et signature du Ministre de la Recherche	18 avril 2025 Adrien DOLIMONT
Date et signature du Ministre de la Santé, des Droits des Femmes et de l'Egalité des Chances	18 avril 2025 Yves COPPIETERS
Date et signature du subdélégué	28 avril 2025 Catherine DEMEESTER